

Loi anti-inflation

Personne ne prétend que nous avons réussi à mâter l'inflation, mais je crois que nous faisons des progrès et il y a des indices encourageants. Le ministre des Finances en a mentionné certains hier. Je voudrais en mentionner d'autres qui touchent directement mon ministère, car je crois qu'ils révèlent de façon tangible que le gouvernement fait preuve de leadership dans l'administration de ses affaires en ces temps assez éprouvants. Je pourrais ajouter, monsieur l'Orateur, que nous sommes tout à fait résolus à assurer ce leadership dans les jours également difficiles à venir.

Je vais tâcher de rappeler certains de ces signes encourageants, monsieur l'Orateur. Le pourcentage d'augmentation des dépenses du gouvernement est, cette année, plus faible qu'il ne l'a jamais été depuis plus d'une décennie. J'ai déjà promis à la Chambre, avec l'approbation du cabinet, que les restrictions financières dureront au cours des années financières 1978 et 1979. La croissance en années-hommes dans la Fonction publique, qui a causé quelques inquiétudes réelles ou pour la forme, a été presque enrayée cette année et, je le répète, j'ai promis à la Chambre qu'on continuerait d'exercer un contrôle sévère sur les ressources humaines en 1978-1979.

Les règlements négociés avec les syndicats de fonctionnaires ont respecté pour la plupart les indicateurs de la Commission de lutte contre l'inflation. Je peux promettre à la Chambre que, dans la mesure où les comparaisons sont possibles avec le secteur privé, nous continuerons d'offrir des règlements justes mais modérés dans la Fonction publique, règlements qui suivront le secteur privé au lieu de le devancer.

Je dirai donc aux sceptiques, monsieur l'Orateur, de considérer les résultats. On nous avait mis au défi de montrer la voie en matière d'austérité, et nous avons relevé ce défi. De fait, nous l'avons relevé avec un succès plus que modeste. Mieux encore, monsieur l'Orateur, nous l'avons fait sans provoquer dans le domaine fédéral un bouleversement économique qui aurait déclenché une réaction dès la levée des contrôles.

Par conséquent, je crois que ces réalisations, en plus de l'engagement pris par le gouvernement fédéral de se montrer vigilant dans le domaine fiscal, ont préparé la voie, si telle est notre décision, à la levée de la réglementation des prix et des revenus au niveau fédéral. Ceci dit, monsieur l'Orateur, je tiens à réitérer la mise en garde qui s'adresse tant au gouvernement fédéral qu'à tous les autres secteurs de la société.

Nous continuerons à mater l'inflation seulement s'il existe une coopération très étroite entre les employeurs et les travailleurs, les producteurs et les fabricants, et entre le gouvernement et le secteur privé. C'est ce besoin constant qui rend l'idée d'une consultation proposée dans le Livre vert, et que certains semblent contester, si attrayante. Nous devons nous rendre à l'évidence: les gouvernements ne peuvent pas tout faire; la collaboration devra se poursuivre. Ne nous y trompons pas; le chemin à parcourir ne sera pas facile, et la période de réglementation ne peut se terminer aussi facilement que le chef

[M. Andras.]

de l'opposition (M. Clark) semble le croire. J'ai remarqué qu'il a dit récemment en public que ce serait une bonne façon de célébrer le 1^{er} juillet que de tout éteindre et de lever les contrôles.

M. Stevens: Il n'a pas dit cela.

M. Andras: C'est du moins ce que dit la nouvelle que j'ai lue.

M. Stevens: Il n'a pas dit de tout éteindre.

M. Andras: Il a dit que nous devrions lever les contrôles. Que ce serait formidable de les lever d'un seul coup le 1^{er} juillet. Si j'ai parlé de tout éteindre, c'est ma façon d'envisager la chose. Apparemment, il estime que le programme devrait prendre fin d'un seul coup le 30 juin, que c'est là une excellente idée, quitte à ce que le cabinet s'occupe des retombées sur le conseil d'un ministère qui verrait la surveillance de la hausse des prix et des salaires ajoutée du jour au lendemain à ses autres responsabilités dans le cadre de ses «autres fonctions connexes».

Ce n'est pas le moment de prononcer des discours pour plaire à la galerie, monsieur l'Orateur. C'est au contraire celui de la collaboration au plus haut niveau. Cette collaboration nous sera aussi nécessaire pendant la période de décontrôle qu'elle l'a été pendant celle des contrôles.

En ma qualité de président du Conseil du Trésor, représentant le gouvernement en tant qu'employeur et responsable de l'application du programme de compression des dépenses gouvernementales, je puis dire que nous avons obtenu un appui général et enthousiaste de la part de ce qu'il est convenu d'appeler la bureaucratie pour assurer le succès du programme d'austérité. Sans cet appui, jamais nous n'aurions pu obtenir le succès que nous avons obtenu, ni aussi rapidement. Il y a certes eu bien des fois où mes collègues du cabinet et le personnel de leurs services n'étaient pas très heureux de devoir modifier leurs demandes, mais ils se sont efforcés en faisant preuve de collaboration de réduire les dépenses du gouvernement.

Il faut dire, en toute justice, que les syndicats de fonctionnaires ont eux aussi, à quelques rares exceptions près, modéré leurs demandes, soulignant ainsi l'observation dans le Livre vert que les anticipations inflationnistes ont diminué au Canada depuis 1975. Ce changement apparent dans les attitudes et les anticipations de nombreux secteurs de notre société, auquel s'ajoute notre volonté ferme d'enrayer l'inflation, est de bon augure pour l'avenir immédiat.

Pour ce qui est du domaine fiscal, j'ai déjà rappelé aux députés que le gouvernement fédéral s'est engagé à aligner ses dépenses sur la croissance du produit national brut. Les chiffres montrent qu'au cours de l'année financière 1976-1977, le PNB a augmenté de 13.5 p. 100 et que nos dépenses ont été contenues à 11 p. 100.